L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNÉ & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance ..... $ 5
On donne ne pourra obtenir sa souscription, sans donner en retour, une somme égale à son souscription.
ANNONCES.—Une insertion par chaque dix lignes, pour chaque ligne pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque ligne subséquente. Aucun avis ne sera inséré moins d'un demi piastre, pour chaque ligne.
Les ANNONCES qui ne contiendront pas de prix pour insertion, seront publiées pour deux piastres, pour chaque insertion.
Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui se rattachent de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication des lois et des avis officiels, pendant l'année entière 1846, de toutes les avis de la Cité, à partir de ce jour 1843, au prix de UNE PIASTRE par mot, par chaque publication, et dans chaque langue.
Nouvelle-Orléans, 1 septembre 1845.
W. M. DE RUYS, Trésorier de l'Etat.
ED. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

POUR LES ATTAKAPAS—Le bateau à vapeur DR WATSON, capitaine ..... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ..... JOHN HALL, 1 Front Levee.

POUR LA BALIZE.

POUR LA HAVANE.

POUR NEW-YORK.

POUR CHARLESTON ET SAVANNAH.

POUR NEW-YORK.

POUR MATAGORDA.

POUR LA HAVANE.

POUR NEW-YORK.

POUR NEW-YORK.

POUR CHARLESTON ET SAVANNAH.

POUR NEW-YORK.

POUR MARSEILLES.

POUR NEW-YORK.

POUR NEW-YORK.

POUR LA HAVANE.

POUR NEW-YORK.

POUR MATAGORDA